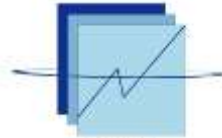


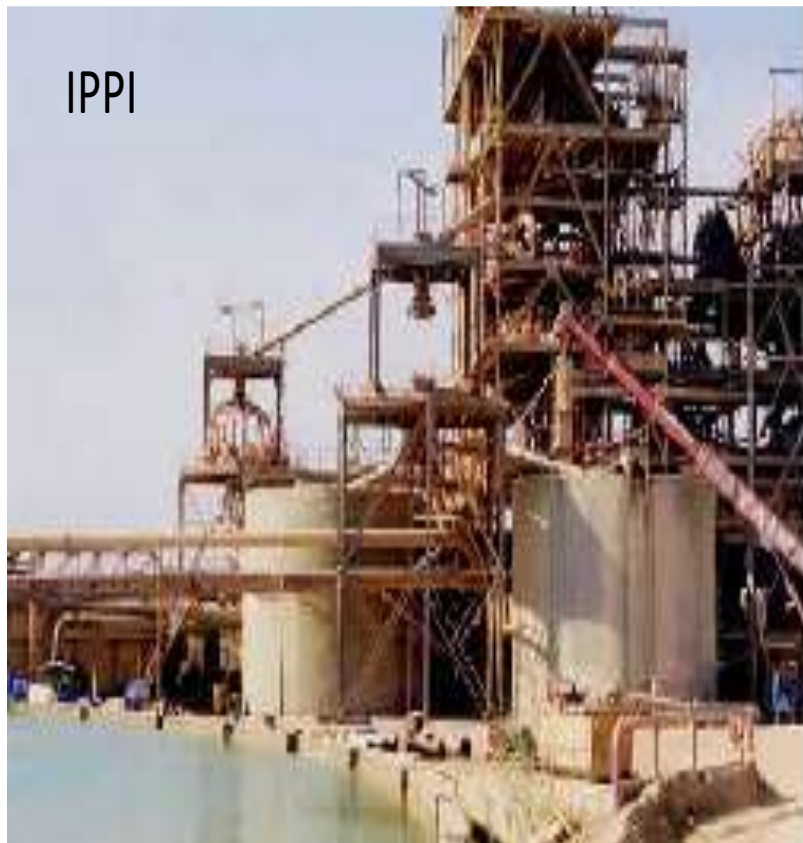
République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Novembre 2019



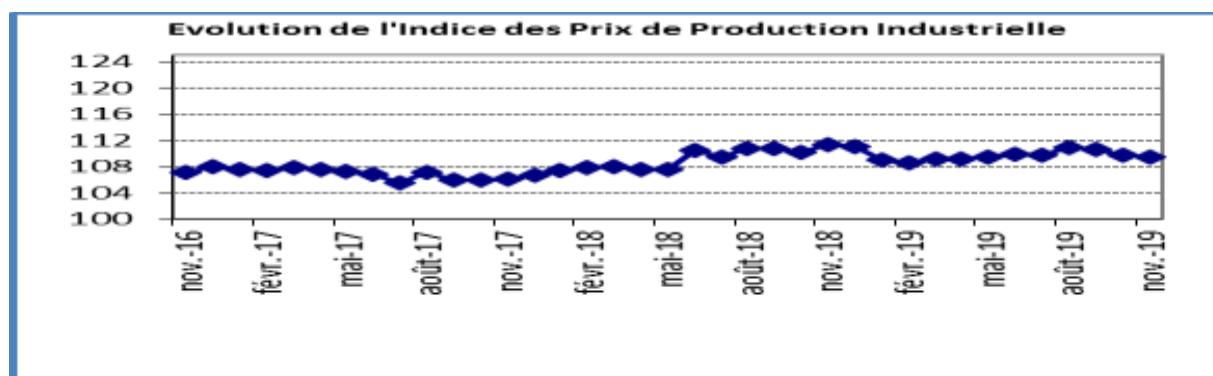
Avertissement

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie la note « flash » relative à une analyse d'ensemble de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix de production industrielle

L'activité industrielle est marquée, au mois de novembre 2019, par un rétrécissement de 0,4% des prix de production. Cette évolution est essentiellement attribuable à la baisse des prix dans les industries chimiques et de production d'énergie. En effet, les prix dans les industries textiles et du cuir, alimentaires, mécaniques, extractives et des matériaux de construction se sont majorés tandis que ceux dans les industries du papier et du carton, et des autres industries manufacturières n'ont pas connu de variations sensibles sur la période sous revue.

Rapportés à ceux du même mois de l'année précédente, les prix de production industrielle se sont réduits de 1,8%. Sur les onze premiers mois de 2019, les prix moyens ont crû de 0,3%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année 2018.

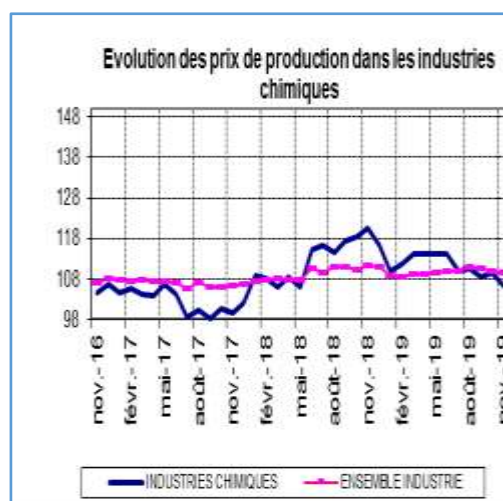


ANALYSE SECTORIELLE

Un rétrécissement des prix dans les industries chimiques

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries chimiques ont régressé de 2,9%. Cette évolution est en relation avec la diminution des prix du raffinage (-5,9%), des produits chimiques de base (-2,3%) ainsi que ceux des produits en matières plastiques (-3,5%). Cependant, il est noté une constance des prix des produits pharmaceutiques, de savons, détergents et produits d'entretien ainsi que ceux de peinture et vernis.

Rapportés à ceux de novembre 2018, les prix de production dans les industries chimiques se sont contractés de 12,0%. Sur les onze premiers mois de 2019, ils ont baissé de 1,4% relativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

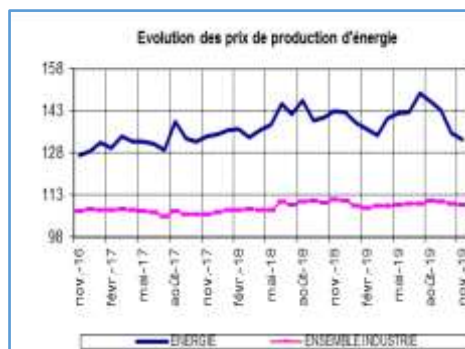


Une chute des prix dans les industries de production d'énergie

Entre octobre et novembre 2019, les prix dans les industries de production d'énergie ont fléchi de 1,7%, en relation avec la baisse des coûts de production et de distribution d'électricité.

Ils ont également chuté en variation annuelle (-7,1%).

En revanche, les prix moyens des onze premiers mois de 2019 ont progressé de 0,2%, comparativement à ceux de la période correspondante en 2018.



Une détente des prix dans les industries textiles et du cuir

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir se sont relevés de 8,6% en rythme mensuel.

En outre, ils se sont redressés de 7,2% en variation annuelle.

Sur les onze premiers mois de 2019, ils ont également cru de 13,9% relativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Un renchérissement des produits alimentaires

Au mois de novembre 2019, les prix de production dans les industries alimentaires se sont redressés de 0,6% en liaison avec le renchérissement des grains et aliments pour animaux.

Par ailleurs, ils ont augmenté de 0,9% relativement à ceux du mois correspondant de l'année précédente.

En revanche, sur les onze premiers mois de 2019, les prix moyens se sont repliés de 0,9%, comparativement à ceux de la même période de l'année précédente.



Une hausse des prix dans les industries mécaniques

Les prix de production dans les industries mécaniques ont progressé de 0,5% en rythme mensuel en rapport avec le relèvement des prix des ouvrages en métaux.

Ils ont aussi augmenté de 4,5% en variation annuelle.

Par ailleurs, les prix moyens des onze premiers mois de 2019 se sont redressés de 2,0%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



Une majoration des prix dans les industries extractives

Les prix de production dans les industries extractives se sont majorés de 0,4% entre octobre et novembre 2019, sous l'effet principalement de l'augmentation des prix d'extraction de pierre, sable et d'argiles (+1,1%).

En revanche, ils se sont repliés de 0,7% en rythme annuel.

De même, les prix moyens des onze premiers mois de 2019 se sont réduits de 0,5%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

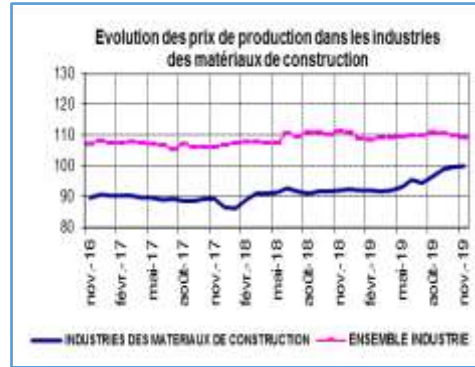


Une augmentation des prix dans les industries de matériaux de construction

Par rapport à ceux du mois précédent, les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont augmenté de 0,1%, en liaison avec la hausse de ceux du ciment.

En outre, ils se sont relevés de 8,6% en rythme annuel.

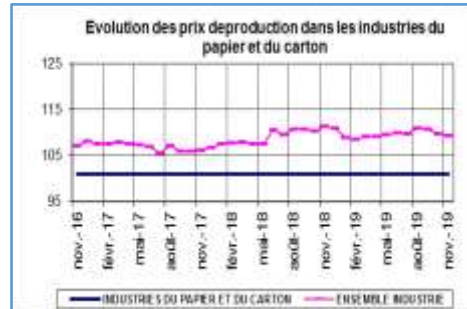
Sur les onze premiers mois de 2019, ils se sont aussi redressés de 4,6%, relativement à ceux de la période correspondante de 2018.



Une stabilité des prix de production dans les industries du papier et du carton

Les prix de production dans les industries du papier et du carton sont restés inchangés en rythme mensuel et annuel.

En outre, ils n'ont pas connu de variations sur les onze premiers mois de 2019, comparativement à leurs niveaux de la période correspondante de l'année précédente.



Une constance des prix de production dans les autres industries manufacturières

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés stables en variation mensuelle.

Ils n'ont pas également connu de variations en rythme annuel.

Sur les onze premiers mois de 2019, ils sont demeurés constants par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

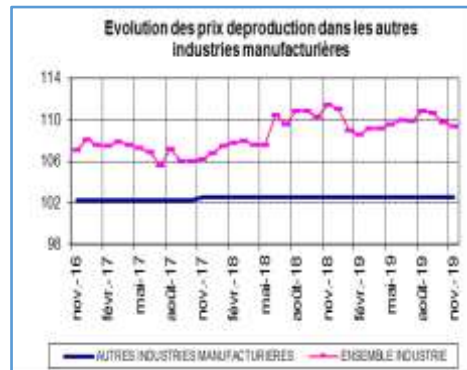


Tableau1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006

	Pond.	nov-18	fév-19	mars-19	avril-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	nov-19/ oct .19	nov-19/ nov-18	11mois19/ 11 mois18
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	123,0	122,9	122,5	122,5	121,9	122,0	122,0	122,2	122,1	121,6	122,1	0,4	-0,7	-0,5
Extraction de phosphate	16	108,5	108,5	108,4	108,5	108,5	108,6	108,5	108,6	108,3	108,3	108,3	0,0	-0,2	0,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	154,5	154,3	153,1	152,9	150,8	150,9	151,0	151,8	151,8	150,0	151,7	1,1	-1,8	-1,5
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	104,3	102,9	104,3	101,9	102,0	102,5	101,9	103,9	104,7	104,6*	105,2	0,6	0,9	-0,9
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	141,0	137,0	141,9	140,3	137,6	136,5	133,1	135,7	139,1	138,4*	136,6	-1,3	-3,1	-2,5
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	80,4	75,3	81,0	68,0	69,9	73,3	72,0	81,7	84,4	84,4	88,9	5,3	10,5	-3,0
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	117,3	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	-15,8	-15,8
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	130,4	138,8	138,4	135,1	137,0	122,0	122,0	133,9	128,7	128,7	139,8	8,6	7,2	13,9
Egrenage de coton	13	134,5	144,0	143,6	139,8	142,0	124,9	124,9	138,5	132,5	132,5	145,1	9,5	7,9	15,5
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	120,7	111,7	114,0	114,1	114,2	114,0	109,9	110,6	108,4	109,4*	106,2	-2,9	-12,0	-1,4
Raffinage pétrolier	47	152,0	128,7	133,8	136,7	137,3	135,6	134,8	134,3	127,2	132,3	124,6	-5,9	-18,0	-6,1
Fabrication de produits chimiques de base	50	137,6	129,8	132,3	129,7	129,2	130,9	116,9	120,2	118,9	117,5	114,8	-2,3	-16,6	2,1
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	92,9	92,9	92,9	92,9	92,9	92,1	92,1	92,1	92,1	92,1	92,1	0,0	-0,9	0,8
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	87,3	0,0	0,0	0,2
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	81,2	63,5	70,7	73,9	72,7	67,5	74,8	73,5	78,1	77,7	74,9	-3,6	-7,7	-8,8
Fabrication de produits en matières plastiques	13	78,8	81,8	80,7	81,0	82,1	82,2	82,3	81,9	82,5	82,2*	79,3	-3,5	0,6	1,7
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	91,9	92,1	91,6	92,2	92,9	95,4	94,6	96,6	99,0	99,7	99,8	0,1	8,6	4,6
INDUSTRIES MECANIQUES	28	95,6	95,7	97,9	98,3	98,0	98,5	98,1	98,2	98,2	99,4*	99,9	0,5	4,5	2,0
Produits de la sidérurgie	9	114,4	114,4	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	0,0	4,9	4,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	99,4	99,7	101,2	102,6	101,6	103,2	101,8	102,2	102,2	102,3*	104,1	1,7	4,8	0,9
Fabrication de machines et matériels électriques	8	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	86,7	86,7	0,0	4,8	0,9
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	142,8	136,3	134,1	140,1	141,9	142,5	149,3	146,3	143,1	134,9	132,7	-1,7	-7,1	0,2
Production et distribution d'électricité	82	159,4	148,3	144,5	154,9	158,0	158,9	170,6	165,5	160,0	145,9	142,1	-2,6	-10,9	0,3
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	111,4	108,6	109,2	109,1	109,5	110,0	109,8	110,9	110,7	109,8*	109,4	-0,4	-1,8	0,3

*Données mises à jour Rocade FannBel-air Cerf-volant. BP 116 Dakar RP- Sénégal. Tél : +221 33 869 21 39 /

Fax : +221 33 824 36 15

© ANSD / DSECN / DSC / BEC, janvier 2020, site web: www.ansd.sn

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint : **Allié Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale: **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO & Muhamed NDIAYE**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Amadou SALL, Nafy KANOUTE & Awa SEYDI**

Diffusion: **El hadji Malick GUEYE**